

La France aux temps des crises 15/30

LA FRANCE DÉCHIRÉE ET RECOUSUE 1560 - 1610

– HENRI IV 1589 1610 –

La conquête du royaume 1589-1594

La partie est loin d'être gagnée. Certes le nouveau Roi ne manque pas d'atouts dans son jeu et en premier lieu ses qualités indéniables de politique et d'homme de guerre devant servir à merveille sa légitimité quand sonnera l'heure de la conversion promise.

Il bénéficie d'autre part d'un important mouvement de ralliement – déjà amorcé sous le règne précédent – de la frange royaliste représentative d'une réaction nationale anti-espagnole et anti-lorraine⁽¹⁾, désireuse d'ordre et de légitime dévotion, renforcée par la haute bourgeoisie gallicane qui signifie ainsi son hostilité à la double excommunication fulminée par Rome contre le Navarrais.

Enfin, si Henri IV se trouve conforté à la tête de ses fidèles par la disparition des Condé qui eussent pu le concurrencer. Il est aussi favorisé par la décapitation de la Ligue qui a perdu

ses deux têtes : Henri et le cardinal de Guise. Il est vrai qu'en revanche sa conversion fut lente. Peut-être par probité désirait-il être parfaitement instruit dans sa nouvelle religion ; peut-être aussi ne voulait-il pas choquer ses

compagnons d'armes huguenots par une abjuration brusquée, d'autant et surtout que le potentiel de l'adversaire rendait le succès aléatoire. En effet, le nouveau Roi, quoique bien ancré dans ses positions du sud-ouest et de l'ouest, représentait en quelque sorte une réplique du « Roi de Bourges ».

Il s'installe durablement en Normandie, mais il piétine devant Paris fanatisée par la Ligue, et soumise au *parti*

des Seize, organisation corporative de petite bourgeoisie aux aspirations républicaines qui préfigure assez bien la commune de 1793.

Par ailleurs les troupes espagnoles sous des chefs de premier ordre tel Alexandre Farnèse, battent la campagne en Île de France et dans le Nord-Est.



Henri IV



Cinq années seront nécessaires à Henri de Navarre pour devenir indiscutablement Henri IV. Malgré leur panache, ses victoires d'Arques et Ivry, ne résolvent rien. Il faudra attendre 1592 pour que la situation se débloque. Promesses accompagnées d'espèces sonnantes aux chefs ligueurs, ambassade au Pape, engagement de pourparlers avec l'élite urbaine parisienne et enfin abjuration, précéderont le sacre en la cathédrale de Chartres et l'entrée solennelle à Paris de celui qui est désormais effectivement Roi de France. ⁽²⁾

La guerre contre l'Espagne 1595-1598

Comme à Charles VII, il incombe à Henri la tâche de chasser l'étranger hors du territoire. L'espagnol, bien qu'il ait décampé de Paris lors de l'entrée du Roi, nous menace dans le Nord et en Bourgogne, soutenu par les irréductibles de la Ligue, et des factions actives en Bretagne.

Le Roi n'hésite donc pas à déclarer la guerre à l'Espagne, d'autant plus que le contentieux avec elle remonte au début du siècle, lorsque la Castille frustra le royaume de Navarre de ses possessions outre-Pyrénées. S'était une belle occasion pour le nouveau Roi de France de venger l'affront fait au Roi de Navarre

La lutte reste longtemps indécise, mais la victoire de Fontaine-Française fut acquise sur un coup d'audace d'Henri IV...

La reprise d'Amiens, le nettoyage de la Bretagne, le ralliement de Mayenne devenu chef militaire de la Ligue, sans oublier l'absolution papale... forcent les Espagnols à traiter à Ver vins, et à évacuer notre territoire (1598).

On en revient pratiquement aux conditions de Cateau-Cambrésis. Il est certain que la ten-

sion avec Madrid demeure, et que d'autres conflits ne sont pas exclus, mais on peut observer qu'à partir de 1598 et jusqu'en 1792, soit pendant deux siècles l'espace national délimité entre frontière du nord et Pyrénées restera inviolé, exceptions faites de quelques écorchures sans conséquences graves.

La pacification

Par son ascendance, Henri IV personnifie fort bien l'autorité qui s'imposait pour aboutir à une synthèse des forces qui s'étaient entre-déchirées pendant huit ans. Henri II en son temps avait habilement allié Antoine de Bourbon, le plus proche de la couronne en cas de disparition des Valois, et Jeanne d'Albret héritière du royaume de Navarre bien amoindri, mais largement possessionnée en deçà des Pyrénées.

La réunion de ces deux maisons constituait à ses yeux un gage de sécurité contre des rébellions féodales toujours possibles. Et il se trouva qu'Henri, fruit de cette union avait heureusement hérité des qualités premières de ces deux familles : valeur militaire des Bourbon, sens politique des Albret.

Pour réunifier le royaume il lui fallait en plus ce mélange de vigueur et de bonhomie, de loyauté et de roublardise que l'histoire a popularisé en

de multiples anecdotes. Ses fredaines sont amplement connues, mais l'annulation, enfin obtenue, de son malheureux mariage avec la fille d'Henri II, lui permet d'épouser en 1600 Marie de Médicis, nièce de Catherine, ce qui le réconcilie définitivement avec Rome et lui donne la postérité assurant le trône aux Bourbon pour deux siècles.

La pacification exigeait avant tout que catholiques et protestants pussent cohabiter en paix. Ce fut le but de l'Édit de Nantes octroyé



Sully



par le Roi aux Réformés en 1598. « Nécessité malheureuse » selon Roland Mousnier, imposée par les circonstances.

C'était une reprise des différents statuts accordés aux protestants au fil des guerres de religion, mais jamais durablement mis en application : liberté de culte dans certaines localités, jouissance de tous les droits civils, accès sans réserve aux emplois publics, structures religieuses spécifiques. Mais l'Édit lui-même était assorti de brevets et articles secrets permettant une organisation politique et militaire, en particulier l'installation de places de sécurité pourvues de garnisons, et ce pour huit ans, aux frais du Roi ⁽³⁾.

Le danger de l'institution d'un véritable État protestant dispersé dans le royaume avec son gouvernement, son administration, son église, son armée était patent. La menace d'une telle dualité à l'état latent sous un roi bénéficiant des sympathies – mesurées et vigilantes – des huguenots, se révélera dans toute son ampleur à son successeur.

La paix intérieure était nécessaire pour laisser à la France, la possibilité d'une action diplomatique ou armée qui lui permît de neutraliser le danger demeuré le plus pressant, l'Espagnol, bien qu'une certaine distance prise par les Habsbourg d'Autriche, d'ailleurs affaiblis, vis-à-vis de leur cousin d'Espagne, relativisait ce péril.

Toute la politique extérieure d'Henri IV tend vers ce but et se traduit d'une part en un resserrement des liens avec les ennemis de l'Espagne – Angleterre, princes protestants, Allemands – soutien à la Hollande affranchie du joug de Madrid, et d'autre part en une rapide expédition armée contre la Savoie qui nous

donne la Bresse, le Bugey et Gex... au prix de l'abandon du marquisat de Valence et du renoncement à nos aventures italiennes.

Succès militaire complété par un renforcement du traité d'alliance avec les cantons suisses. Ces deux opérations barrant aux Espagnols la route du nord qu'ils utilisaient par le relais italien. L'ensemble de cette politique était suspect aux nostalgiques de la Ligue.

Il y a lieu d'ajouter à l'actif de l'action extérieure d'Henri IV – grâce à la réorganisation de la marine, et à une renaissance de notre essor économique – la reprise du grand projet de François I en direction du Canada. Champlain, en digne successeur de Jacques Cartier installait la France au Québec, dans un but commercial certes, mais davantage encore religieux et civilisateur.

La sécurité acquise aux frontières, et une conjoncture économique favorable, permirent, en une douzaine d'années, de rendre au pays une prospérité générale, telle qu'il n'en avait pas connue depuis un siècle. La

poule au pot, le labourage et le pâturage sont restés les symboles d'une époque de bien-être matériel auquel reste attaché le nom de Sully.

Ce compagnon de toujours du Roi, sut, en administrateur hors pair, servir son maître en mettant à sa disposition, une intendance à la mesure de ses visées politiques : progrès agraires, équilibre financier et constitution d'un substantiel trésor de guerre malgré une baisse des tailles.

Cela, grâce à un ensemble de mesures : à une hausse des impôts indirects affermés, à la stimulation de l'investissement, à l'amélioration des voies de communication de toutes sortes, à la modernisation des forces armées



Marie Stuart



notamment en matière d'artillerie, de marine et de fortifications, à l'urbanisme vivace tant à Paris qu'ailleurs, à la réfection ou à la construction de palais royaux... Le nom de Sully est étroitement lié à celui d'Henri IV dans toutes les réalisations de ce début de siècle.

Ce redressement rapide n'a pu être réalisé qu'à la condition d'un renforcement de l'appareil de l'État. Le règne d'Henri IV marque une nouvelle étape dans la voie tracée par Louis XI et François I vers la monarchie absolue limitée par la Loi divine, le droit naturel, les lois fondamentales et les coutumes, ce qui l'écarte de tout caractère despotique.

Dans ce cadre, le Roi gouverne avec l'avis de ses conseils et grâce à l'aide de ses officiers dont le nombre augmente de façon importante en fonction des besoins d'une administration efficace. Les officiers obtiennent même le droit de transmettre leur charge par le paiement d'une taxe annuelle – la paulette – avantage qui se révélera à la longue dangereux. Cependant la fonction officière est éventuellement contrecarrée par les commissaires chargés, par le Roi, de mission temporaire, qui ont toute licence pour faire prévaloir l'autorité royale en cas de besoin.

La mise en place de cette élite administrative autant que celle d'église et du négoce exige des structures d'enseignement secondaire qui formeront à la fin du règne un réseau d'environ deux cents collèges. Collèges précédés dans les villes d'un nombre toujours croissant de petites écoles et de manécanteries dispensant un enseignement élémentaire.

Dans les provinces du sud, la minorité protestante est très attentive au bon fonctionnement de ses propres collèges, mais partout ce sont les jésuites qui se montrent les plus efficaces dans l'éducation de la jeunesse – bien que des soupçons aient pesé sur leur ordre à la suite de l'attentat perpétré en 1594, par un de leurs anciens élèves, dont fut victime le Roi. Cet attentat qui fut suivi d'autres, provoqua leur expulsion du royaume sous la pression du Parlement. Mais ils revinrent en force en 1602,

grâce au Roi et à son conseil, et malgré de fortes hostilités rémanentes.

Les Jésuites constituèrent le principal fer de lance forgé au concile de Trente, et remirent de l'ordre dans l'Eglise ébranlée par l'assaut du protestantisme. Le grand élan de *la Contre-réforme catholique* s'en suivit, qui permit d'appeler le XVII^e siècle le « siècle des Saints ».

C'est à la charnière des deux siècles qu'on voit se profiler les contours d'une époque qu'on a qualifiée de « baroque » et dont les aspects toucheront les arts plus ou moins tardivement, et à l'origine de laquelle la Contre-réforme a une part certaine. Cependant, si l'on peut étendre le baroque à la sphère politique, ne faut-il pas considérer qu'Henri IV, en public comme en privé, est le parfait modèle du monarque baroque ?


1610, L'élan brisé

Tout en mouvement et en nuances ce Roi – vif argent – est à l'opposé de ce qu'a pu imaginer Sully dans ses mémoires tardifs pour sublimer le portrait de son maître.

L'historiographie moderne a démontré que les grands desseins de monarchie impériale ou de république européenne étaient étrangers à la pensée d'Henri IV. Pour la France, le danger espagnol était toujours le plus pressant d'autant que dans la seconde moitié de la décennie 1600-1610 les Habsbourg d'Autriche relevaient la tête, et la collusion avec les Espagnols se redessinait.

La succession des duchés germano-rhénans de Juliers et Clèves provoque en 1609 l'occupation de Juliers par les Espagnols, et du même coup une menace pour nos alliés hollandais et les princes protestants allemands. Henri IV se prépare à intervenir avec une puissante armée de cent mille hommes dans la droite ligne de son prédécesseur Henri II.

On a mêlé au projet de cette expédition militaire, l'intention du Roi de mettre la main sur l'épouse de Condé que son mari avait mise à l'abri aux Pays-Bas. Charlotte de Montmorency, tendron de dix-sept ans, aurait été l'ul-



time élan de convoitise d'un cœur qui n'en avait pas été avare. Quoi qu'il en soit l'offensive royale contre les Habsbourg n'eut pas lieu, et Condé conserva son épouse pour le plus grand bien du royaume puisque le grand Condé naîtra de cette union. À la veille de son entrée en guerre, en effet, Henri IV fut frappé à mort par un fanatique, Ravaillac, dont le bras avait été vraisemblablement armé par le parti espagnol. Une période de régence s'ouvrait, le jeune Roi Louis XIII n'ayant que neuf ans.

René Maillot

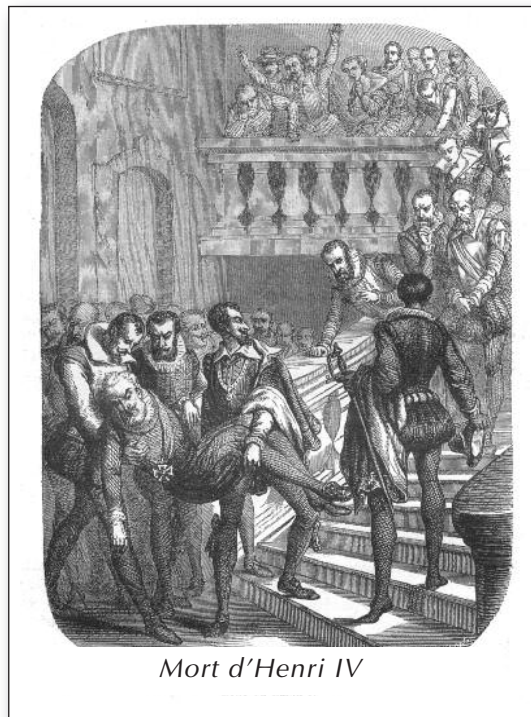
NOTES

- (1) Le cri de Vive le Roi Vive France est poussé pour la première fois à Marseille en 1585 contre la Ligue.
- (2) « Sa Majesté... veult et entend que toutes choses passées, et advenues depuis les troubles, soient oubliées ». Extrait du tract marquant l'entrée du Roi à Paris (à comparer avec l'attitude de De Gaulle en 1944). Il est vrai qu'il y a légitimité et... Légitimité.

- (3) En contradiction avec l'article 82 de l'Édit lui-même qui ordonnant séparation immédiate de toutes assemblées politiques, interdiction d'enrôler des soldats et d'élever des fortifications Henri IV dut user de toute son habileté pour obtenir l'enregistrement de l'Édit par le parlement de Paris.

BIBLIOGRAPHIE

- Lévis Mirepoix:
 - . *La France de la Renaissance.*
 - . *Henri IV Roi de France et de Navarre.*
- Funk-Bentano, *La Renaissance.*
- Jean Meyer:
 - . *Histoire de France* (sous la direction de J. Favier)
 - . *La France moderne*, tome III.
- E. Leroy Ladurie, *L'État Royal.*
- Lucien Febvre, *Au cœur religieux du XVI siècle.*
- Jean-Pierre Babelon, *Henri IV.*
- Roland Mousnier :
 - . *L'assassinat d'Henri IV.*
 - . *Les institutions de la France sous la monarchie absolue.*



Mort d'Henri IV

[Aller au dossier d'origine](#)